

P REMIÈRES INFORMATIONS

et PREMIÈRES SYNTHÈSES

SORTIR DU CHÔMAGE, REPRENDRE UN EMPLOI

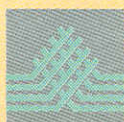
Dans l'ensemble des demandeurs d'emploi qui sont sortis des listes de l'ANPE en février 1997, un peu plus de la moitié ont quitté le chômage pour un emploi. Cependant, moins de la moitié des sortants pour reprise d'emploi en ont effectué la déclaration. Il apparaît que les sorties vers l'emploi sont nettement plus nombreuses que ce que mesurent les statistiques administratives.

Parmi les sortants, les hommes de plus de 25 ans et les chômeurs indemnisés trouvent plus fréquemment un emploi que les jeunes et les chômeurs de longue durée. Pour les personnes en emploi avant leur passage par le chômage, la "qualité" de l'emploi retrouvé est en moyenne moins bonne en termes de stabilité et de salaire. Quant aux personnes qui ne déclarent pas leur reprise d'emploi, elles sont encore plus éloignées de l'emploi stable.

En 1997, plus de 4 millions de mouvements de sortie des listes des demandeurs d'emploi ont été enregistrés par l'ANPE. Ces sorties concernent les demandeurs d'emploi de catégorie 1 et 6, c'est-à-dire les personnes à la recherche d'un emploi à temps plein et à durée indéterminée. Pour autant, et bien que le principal motif de sortie soit la "reprise d'emploi" (1), tous ne quittent pas le chômage pour prendre un emploi. Ce sont notamment des personnes qui deviennent stagiaires, reprennent leurs études, interrompent leur recherche en raison de congés maladie ou maternité, ou qui peuvent bénéficier d'une pension de retraite.

Les hommes qui sortent du chômage retrouvent bien plus fréquemment un emploi que les femmes.

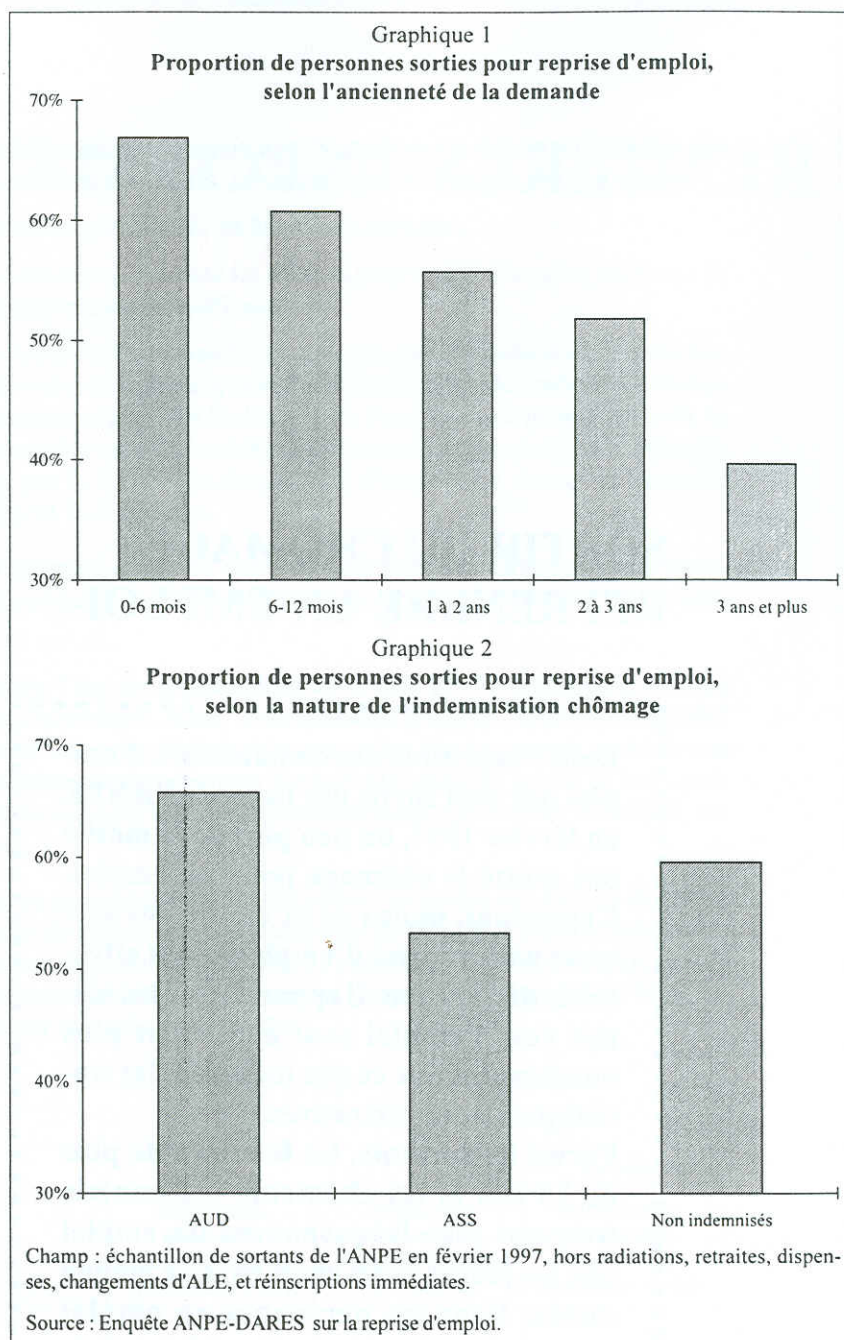
(1) - Catégorie statistique qui désigne aussi bien une embauche sur un premier poste de travail (cas des "primo-demandeurs" d'emploi) que le fait de retrouver un emploi après avoir connu d'autres expériences professionnelles.



Ainsi, parmi un échantillon de sortants interrogés en février 1997 (cf. encadré), 68 % des hommes ont déclaré avoir repris un emploi, contre 55 % des femmes. L'âge joue également un rôle discriminant, puisque si 52 % des jeunes sortants de 15 à 24 ans ont (re)pris un emploi, 65 % des personnes de 25 à 49 ans sont dans ce cas (et même 68 % des 25-34 ans). Il faut dire que les jeunes sortent aussi plus souvent pour se former, en particulier dans le cadre d'un stage. Les chômeurs qui reprennent un emploi paraissent en moyenne un peu plus diplômés que ceux qui sortent pour d'autres motifs ; toutefois, les disparités sont moins marquées qu'entre demandeurs d'âge ou de sexe différent. Il convient de préciser qu'il ne s'agit pas là de comparer des probabilités de sortie du chômage, mais des probabilités conditionnelles de reprise d'emploi " sachant que " l'on est sortant.

Pour les chômeurs de longue durée, un éloignement du marché du travail défavorable à la reprise d'emploi

La proportion de retours à l'emploi parmi les sortants décroît sensiblement avec la durée de chômage (graphique 1). Elle varie quasiment du simple au double entre les chômeurs de très longue durée (plus de trois ans d'inscription) et ceux dont la durée de chômage est inférieure à six mois. De plus, les personnes qui occupaient déjà un emploi juste avant de s'inscrire à l'ANPE sortent bien plus fréquemment que les autres en trouvant un nouvel emploi. Celles-ci s'étaient pour la plupart inscrites lors de l'achèvement de leur contrat de travail, ou bien suite à un licenciement économique. Ce constat recoupe le fait que les personnes qui cherchent une première embauche sont plus souvent des jeunes, dont on a dit qu'ils sortaient moins fréquemment vers un emploi.



La fréquence des reprises d'emploi en cas de sortie varie également en fonction de la composition du foyer du demandeur d'emploi. Ceux qui ont un conjoint se retrouvent un peu plus dans l'emploi. Le fait d'avoir des enfants, si l'on est une femme, est plutôt associé à la situation inverse : la sortie se fait alors plus souvent vers l'inactivité. Dans les foyers comptant plus d'un individu, et où les autres personnes n'exercent pas d'activité professionnelle, on sort plus souvent du chômage pour reprendre un emploi.

Les personnes indemnisées par le régime d'assurance chômage (percevant l'allocation unique dégressive) sortent plus souvent vers l'emploi. A contrario, les allocataires de l'ASS (allocation de solidarité spécifique relevant du régime de solidarité versée aux personnes ayant épuisé leurs droits à l'assurance) sortent moins fréquemment vers l'emploi que les non indemnisés (graphique 2).

Ainsi, la proximité de l'emploi, définie ici comme le fait d'avoir eu une activité professionnelle dans un

